



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/10
14 octobre 2025

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-dix-septième réunion
Montréal, 1-5 décembre 2025
Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire¹

**RAPPORT ANNUEL SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LE
SUIVI ET L'ÉVALUATION EN 2025 ET PROGRAMME DE TRAVAIL SUR L'ÉVALUATION
POUR 2026**

Introduction

1. En application de la décision 91/9 c) ii), l'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation a présenté un programme de travail et un budget biennaux en matière de suivi et d'évaluation pour les années 2024 et 2025² qui ont été approuvés à titre pilote par le Comité exécutif dans sa décision 93/10. Il a également été convenu que l'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation rendrait compte de la mise en œuvre de cette décision à la 97^e réunion³, dans le cadre du rapport annuel actuel contenu dans le présent document.
2. Afin de couvrir la période de transition entre l'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation et le nouvel Administrateur principal chargé de l'évaluation, le programme de travail proposé et le budget correspondant ne couvrent que l'année 2026 (au lieu de deux ans).
3. Le présent document comprend les deux sections suivantes :
 - I. Rapport annuel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail pour l'année 2025, y compris en ce qui concerne l'expérience acquise dans le cadre du programme de travail biennal et les dépenses budgétaires connexes ; et
 - II. Programme de travail proposé pour 2026 et budget correspondant.

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/1

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/13/Rev.1

³ Voir UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/13/Rev.1, par. 16.

I. Rapport annuel sur l'état d'avancement du programme de travail et les dépenses budgétaires connexes en 2025

4. Un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail et des résultats pour 2025 figure à l'annexe I du présent document.

Mises à jour concernant l'amélioration de la fonction d'évaluation

5. L'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation a élaboré et présenté à la 96^e réunion une réponse possible de la direction à l'évaluation externe de la fonction d'évaluation du Fonds multilatéral, y compris une politique d'évaluation, qui a été approuvée dans la décision 96/4. La politique d'évaluation du Fonds⁴ officialise la séparation des fonctions de suivi et d'évaluation, la première restant sous la pleine responsabilité du secrétariat, tandis que la seconde relève de la seule responsabilité de l'unité de l'évaluation⁵.

6. L'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation a recensé plusieurs activités à mettre en œuvre conformément au mandat défini dans la réponse approuvée de la direction⁶. Celles-ci sont prises en compte dans le programme de travail proposé pour 2026, figurant à l'annexe II du présent document. D'autres incidences à plus long terme pourraient continuer d'être recensées par le nouvel Administrateur principal chargé de l'évaluation. La mise en œuvre des activités contribuera à améliorer durablement la fonction d'évaluation.

7. En clôturant l'exercice biennal 2024-2025, il convient de noter que des améliorations particulières ont été apportées en réorganisant le travail, en établissant un cadre opérationnel grâce à l'approbation de la politique d'évaluation et en clarifiant les modes d'interaction avec les différentes parties prenantes qui contribuent ensemble à l'évaluation et à son utilité pour atteindre les objectifs du Fonds multilatéral. La description claire des rôles des différentes parties prenantes dans la politique d'évaluation contribuera à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'élaboration et de la réalisation des rapports d'évaluation à l'avenir, ainsi que de la mise en œuvre des recommandations qui y figurent.

Mises à jour sur l'intégration des rapports d'achèvement de projet dans le système de gestion des connaissances

8. Au cours de l'année 2025, l'unité de l'évaluation a achevé les travaux liés à la migration des rapports d'achèvement de projet des bases de données existantes vers le système de gestion des connaissances, y compris la numérisation et le téléchargement vers le système de gestion des connaissances des rapports d'achèvement de projet qui n'étaient disponibles que sous forme physique. L'unité a été assistée par un contractant individuel engagé à cette fin, comme prévu dans le budget d'évaluation pour 2025. Les bases de données existantes pour la soumission des rapports d'achèvement de projet resteront opérationnelles jusqu'à ce que le système de gestion des connaissances offre la fonctionnalité permettant de soumettre les rapports d'achèvement de projet dans un format universel⁷.

9. Parallèlement, l'unité de l'évaluation a collaboré étroitement avec l'équipe du système de gestion des connaissances afin de définir les besoins des utilisateurs et faciliter, à l'avenir, la soumission des rapports d'achèvement de projet au format universel du système. Ce travail préparatoire comprenait

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/66, annexe IV.

⁵ En étroite consultation avec l'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation dans le cadre du processus administratif de recrutement de l'Administrateur principal chargé de l'évaluation, le secrétariat, conformément à la décision 96/4 d), a élaboré le mandat de l'Administrateur principal chargé de l'évaluation.

⁶ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/66, annexe III.

⁷ Cette fonctionnalité sera lancée comme phase finale du déroulement du projet dans le système de gestion des connaissances, en principe prévue pour 2026.

l'élaboration de taxonomies, la définition des niveaux d'accès des utilisateurs et la description du processus d'extraction des enseignements tirés.

10. Dans le cadre de la préparation de la 97^e réunion, l'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation a contribué au processus interne mené en collaboration avec le secrétariat visant à simplifier les processus de présentation de rapports dans le cadre des projets financés par le Fonds multilatéral, en particulier en ce qui concerne les rapports finaux pour différents types de projets. Il est communément admis que ces rapports finaux et les rapports d'achèvement des projets doivent se compléter mutuellement et éviter tout double emploi ou chevauchement inutile. Une analyse dans ce sens et une proposition d'orientation tenant compte des vues de l'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation sont présentées dans l'examen de la possibilité d'intégrer les rapports d'achèvement de projet et les rapports finaux détaillés des projets⁸.

Mises à jour sur l'état d'avancement des évaluations

11. Le programme de travail pour 2025 comprenait des activités axées sur la réalisation d'évaluations, la préparation de mandats et des études théoriques. Les mandats de deux études théoriques pour l'évaluation des plans de gestion de l'élimination progressive des HCFC (PGEH), l'une sur la contribution à l'élaboration de politiques, de réglementations et de stratégies nationales visant à garantir le respect du Protocole de Montréal et la durabilité des résultats obtenus⁹, et l'autre sur la formation, le renforcement des capacités et les systèmes de certification dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération¹⁰, ont été approuvés à la 96^e réunion et les études théoriques sont en attente de lancement. Une troisième évaluation thématique prévue pour 2025 était une étude théorique portant sur l'évaluation des projets de récupération, de recyclage et de régénération.

12. Ces trois évaluations théoriques sont désormais proposées pour le programme de travail d'évaluation 2026, avec leur budget approuvé, qui s'élève à 100 000 \$US¹¹. Le calendrier de réalisation sera proposé par l'Administrateur principal chargé de l'évaluation pour examen par le Comité exécutif.

13. À la 96^e réunion, le Comité exécutif a pris note avec satisfaction des progrès accomplis par le programme ActionOzone du PNUE dans la mise en œuvre de la feuille de route contenue dans le rapport final sur l'évaluation des réseaux régionaux d'administrateurs nationaux de l'ozone. L'élaboration du mandat pour la deuxième phase de l'évaluation du Programme d'aide à la conformité, initialement prévue pour la 97^e réunion, est incluse dans le programme de travail pour 2026 qui sera entrepris par le nouvel Administrateur principal chargé de l'évaluation.

Sensibilisation et communication

14. L'unité de l'évaluation a travaillé en étroite collaboration avec le secrétariat afin d'améliorer la diffusion et la communication des produits d'évaluation. Les documents clés, tels que la politique d'évaluation et la réponse de la direction, ont été publiés dans une nouvelle sous-section de la page web consacrée à l'évaluation¹². L'unité de l'évaluation a également examiné et mis à jour le contenu de la section du site web du Fonds multilatéral consacrée à l'évaluation¹³.

⁸ UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/88

⁹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/7/Rev.1

¹⁰ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/8/Rev.1

¹¹ Voir le tableau 2 du programme de travail actualisé en matière de suivi et d'évaluation pour 2025 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/13/Rev.1).

¹² Voir la sous-section [evaluation policy and guidelines](#)

¹³ <https://www.multilateralfund.org/about/evaluation>

15. Il est à noter que la politique d'évaluation, ainsi que l'avis de vacance de poste d'Administrateur principal chargé de l'évaluation¹⁴, mentionnent l'élaboration d'un bulletin d'information annuel sur l'évaluation. Cette tâche n'a pas pu être réalisée pour l'année 2025, mais pourrait être mise en œuvre à partir de 2026.

Examen du cycle biennal du programme de travail

16. À sa 91^e réunion, le Comité exécutif a approuvé à titre pilote le format biennal du programme de travail¹⁵ et a demandé à l'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation de rendre compte des résultats de cette modalité à la 97^e réunion¹⁶. L'expérience s'est révélée positive, dans la mesure où elle a permis une plus grande prévisibilité dans la planification des activités d'évaluation. L'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation s'est donc référée au programme de travail biennal lors de l'élaboration de la politique d'évaluation du Fonds multilatéral¹⁷.

17. Compte tenu de la transition actuelle entre l'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation sortante et l'Administrateur principal chargé de l'évaluation entrant, le programme de travail pour 2026 est présenté, à titre exceptionnel, pour une durée d'un an seulement. Le Comité exécutif pourrait fournir des orientations à l'Administrateur principal chargé de l'évaluation entrant, une fois en fonction, sur le cycle des futurs programmes de travail.

Dépenses budgétaires en 2025

18. En 2025, seule une des activités prévues au budget a été réalisée, à savoir le recrutement d'un contractant individuel chargé de compléter le travail du secrétariat sur le développement du système de gestion des connaissances pour les questions liées au suivi et à l'évaluation, pour un montant de 15 000 \$US. Le processus de recrutement de consultants pour les évaluations thématiques aura lieu dès que le nouvel Administrateur principal chargé de l'évaluation aura pris ses fonctions. Le tableau 1 récapitule les dépenses et les soldes pour l'année 2025.

Tableau 1. Résumé des dépenses et des soldes par rapport au budget approuvé pour 2025* (en \$US)

Description	Approuvé	Utilisé	Solde
Services de conseil pour les évaluations thématiques 2025			
- Évaluation des projets de récupération, de recyclage et de régénération	50 000	0	50 000
	25 000	0	25 000
- Évaluation de la contribution des PGEH à l'élaboration de politiques, de réglementations et de stratégies nationales visant à garantir le respect du Protocole de Montréal et la pérennité des résultats obtenus	25 000	0	25 000
- Évaluation des programmes de formation, de renforcement des capacités et de certification dans le domaine de l'entretien des équipements de réfrigération dans le cadre des PGEH			
Sous-total services de conseil	100 000	0	100 000
Autre			
- Compléter les travaux du secrétariat relatifs à la mise au point du système de gestion des connaissances pour les questions liées au suivi et à l'évaluation	15 000	15 000	0
- Déplacements du personnel chargé de l'évaluation	20 000	0	20 000
- Coûts opérationnels	15 000	3 241	11 759
Sous-total autres	50 000	18 241	31 759
Total	150 000	18 241	131 759

* Les chiffres définitifs (arrondis) figurant dans le présent document doivent être considérés comme provisoires jusqu'à la clôture des états financiers pour l'exercice 2025.

¹⁴ Avis de vacance 261576 publié sur Inspira entre le 6 août et le 19 septembre 2025.

¹⁵ Décision 91/9 c) ii).

¹⁶ Voir UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/13/Rev.1, par. 16.

¹⁷ Par. 11 c) de la politique d'évaluation (UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/66, annexe IV).

19. À la clôture des comptes 2025, le solde provisoire s'élevait à 131 759 \$US. Il est proposé que ce solde, avec la même ventilation, soit reporté à l'exercice 2026.

II. Programme de travail proposé pour 2026 et budget correspondant

20. Le programme de travail proposé pour 2026 s'appuie, entre autres, sur le programme de travail actualisé pour 2025¹⁸ et sur les activités supplémentaires demandées dans la réponse de la direction à l'évaluation externe de la fonction d'évaluation, et comprend les trois principaux volets suivants (voir annexe II) :

- a) Activités reportées approuvées pour 2025 et reportées à 2026, comme décrit dans la section I ;
- b) Travaux d'évaluation réguliers, tels que l'élaboration d'un programme de travail et d'un rapport annuel ; et
- c) Nouvelles activités résultant de la mise en œuvre de la décision 96/4 relative à la réponse de la direction¹⁹ notamment :
 - i) Élaborer un cadre d'évaluation des activités non liées à l'investissement qui définisse clairement les produits, les résultats et les effets escomptés des évaluations ;
 - ii) Élaborer une note conceptuelle pour la mise en place d'un système de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des évaluations ; et
 - iii) Élaborer des lignes directrices et des outils pour l'évaluation.

Proposition de budget

21. Comme mentionné au paragraphe 19, il est proposé de reporter sur l'exercice 2026 le solde restant de l'exercice 2025, avec la même ventilation des postes. Le budget proposé pour l'exercice 2026 s'élève donc à 131 759 \$US, comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessus.

Mesures attendues de la part du Comité exécutif

22. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note du rapport annuel sur la mise en œuvre du programme de travail relatif au suivi et à l'évaluation pour 2025, y compris l'expérience pilote d'un cycle biennal de programme de travail et de budget, et du programme de travail relatif à l'évaluation pour 2026, figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/10 ;
- b) Approuver le programme de travail relatif à l'évaluation pour 2026 figurant à l'annexe II du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/10, en notant que le solde provisoire du budget 2025, d'un montant de 131 759 \$US, sera reporté sur le budget de l'évaluation correspondant pour l'année 2026.

¹⁸ UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/94, annexe IV.

¹⁹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/66, annexe III.

Annexe I

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE ET RÉSULTATS DU PROGRAMME DE TRAVAIL RELATIF AU SUIVI ET À L'ÉVALUATION POUR 2025
(Sur la base de l'annexe IV du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/94)

#	Type d'activité	96 ^e réunion	97 ^e réunion
1.	Évaluation externe de la fonction d'évaluation (suivi)	Préparation d'une réponse potentielle de la direction, y compris une politique d'évaluation pour le Fonds multilatéral Achevé UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/6	s.o.
2.	Évaluation du programme d'aide à la conformité	s.o.	Rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation des réseaux régionaux, conformément à la décision 92/5 f), et présenter le mandat actualisé pour la deuxième phase de l'évaluation du Programme d'aide à la conformité, conformément à la décision 95/9 b). Reporté à 2026
3.	Évaluation de l'étude théorique (mandat)	État d'avancement de l'étude théorique relative à l'évaluation des projets de récupération, de recyclage et de régénération (RRR) Achevé UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/9	Étude théorique finale relative à l'évaluation des projets RRR Reporté à 2026
4.	Évaluation de l'étude théorique (mandat)	Mandat relatif à une étude théorique visant à évaluer la contribution des plans de gestion de l'élimination progressive des HCFC (PGEH) à l'élaboration de politiques, de réglementations et de stratégies nationales visant à garantir le respect du Protocole de Montréal et la pérennité des résultats obtenus Achevé UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/7/Rev.1	État d'avancement de l'étude théorique relative à l'évaluation de la contribution des PGEH à l'élaboration de politiques, de réglementations et de stratégies nationales visant à garantir le respect du Protocole de Montréal et la pérennité des résultats obtenus s.o. – Évaluation non lancée, prévue pour 2026
5.	Évaluation de l'étude théorique	Mandat relatif à une étude théorique visant à évaluer les programmes de formation, de renforcement des capacités et de certification dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération dans le cadre des PGEH Achevé UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/8/Rev.1	État d'avancement de l'étude théorique relative à l'évaluation des programmes de formation, de renforcement des capacités et de certification dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération dans le cadre des PGEH s.o. – Évaluation non lancée, prévue pour 2026
6.	Examen des rapports d'achèvement de projet, des processus et des formats (suivi)	s.o.	Rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la réforme du rapport d'achèvement de projet et son intégration dans le système de gestion des connaissances, conformément à la décision 94/5 d) Achevé

#	Type d'activité	96 ^e réunion	97 ^e réunion
			Mentionné dans le rapport annuel pour 2025 et coordination avec le secrétariat pour la rationalisation des rapports
7.	Rapport d'achèvement de projet consolidé	Rapport d'achèvement de projet 2025 Achevé UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/13	s.o.
8.	Rapport annuel sur le programme de travail et le budget relatifs au suivi et à l'évaluation pour 2025 et sur le programme de travail et le budget relatifs à l'évaluation pour 2026	s.o.	Rapport annuel sur la mise en œuvre du programme de travail de suivi et d'évaluation pour 2025 et du programme de travail relatif à l'évaluation pour 2026 Achevé UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/10 <i>[Rapport annuel au lieu de semestriel du fait du passage du poste d'Administratrice principale chargée du suivi et de l'évaluation à celui d'Administrateur principal chargé de l'évaluation]</i>

Annexe II

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL RELATIF À L'ÉVALUATION POUR 2026

#	Type d'activité	Pour présentation à une réunion du Comité exécutif
Composante 1 : Activités d'évaluation approuvées reportées du programme de travail 2025		
1.	Mandat pour la deuxième phase de l'évaluation du Programme d'aide à la conformité, y compris le suivi de l'évaluation des réseaux régionaux et le rapport du PNUE à la 96e réunion sur la mise en œuvre de la feuille de route.	À déterminer (98 ^e ou 99 ^e)
2.	Élaborer et présenter le mandat pour la deuxième phase de l'évaluation du Programme d'aide à la conformité, conformément à la décision 95/9 b), en tenant compte des progrès réalisés par le Programme action ozone du PNUE dans la mise en œuvre de la feuille de route contenue dans le rapport final sur l'évaluation des réseaux régionaux des administrateurs nationaux de l'ozone (UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/10), conformément à la décision 92/5 f).	À déterminer (99 ^e réunion ou en 2027)
3.	Étude théorique sur l'évaluation des projets de récupération, de recyclage et de régénération.	À déterminer (99 ^e réunion ou en 2027)
4.	Étude théorique sur l'évaluation de la contribution des plans de gestion de l'élimination progressive des HCFC (PGEH) à l'élaboration de politiques, de réglementations et de stratégies nationales visant à garantir le respect du Protocole de Montréal et la durabilité des résultats obtenus.	À déterminer (99 ^e réunion ou en 2027)
Composante 2 : Activités d'évaluation régulières		
5.	Rapport annuel sur la mise en œuvre du programme de travail relatif à l'évaluation pour 2026 et programme de travail relatif à l'évaluation semestriel et budget pour 2027 et 2028.	99 ^e réunion
6.	Élaborer le bulletin d'information annuel sur l'évaluation.	99 ^e réunion
7.	Analyse consolidée des enseignements tirés et des raisons des retards dans la mise en œuvre des projets à partir des rapports d'achèvement des projets.	98 ^e réunion
Composante 3 : Mise en œuvre des mesures découlant de la décision 96/4 relative à la réponse de la direction à l'évaluation externe de la fonction d'évaluation		
8.	Élaborer une proposition de système de suivi des recommandations, pouvant inclure l'examen d'outils numériques de suivi en ligne et d'une éventuelle intégration au système de gestion des connaissances du Fonds multilatéral.	Demandé pour la 98 ^e réunion. Plus probablement prêt pour la 99^e réunion.
9.	Élaborer un cadre d'évaluation des activités non liées à l'investissement définissant clairement les produits, les résultats et les effets attendus de ces évaluations.	Demandé pour la 98 ^e réunion. Plus probablement prêt pour la 99^e réunion.
10.	Élaborer des lignes directrices et des outils en matière de sensibilisation à la fonction d'évaluation.	Pour information à l'intention du Comité exécutif dans le cadre du rapport annuel.